



## TENNIS CLUB DE COUTAINVILLE

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

LUNDI 11 AOÛT 2025 à 10 H 30 AU CLUB-HOUSE

#### Ordre du jour

- 1- Décès – Minute de silence
- 2- Approbation du PV de la précédente Assemblée Générale Ordinaire du 8 septembre 2024
- 3- Allocution du Président
- 4- Rapport moral du Secrétaire général adjoint
- 5- Bilan sportif de la saison 2024-2025 (animations, compétitions, interclubs, tournois, etc....)
- 6- Rapport financier du Trésorier général sur l'exercice 2024-2025. Quitus. Affectation des résultats
- 7- Préparation de la saison 2025-2026. Projets.
- 8- Point sur le projet de réalisation d'une piste de Padel couverte
- 9- Présentation du budget prévisionnel 2025-2026 - Cotisations. Approbation
- 10- Approbation de la liste mise à jour au 1<sup>er</sup> août 2025 des membres Perpétuels et des membres d'Honneur
- 11- Questions diverses

Fait le 7 juillet 2025 (1)

**Pour le Comité de Direction du TCC**

**Jean-Pierre KARSENTY**  
**Secrétaire Général adjoint**

*(1) Convocation insérée dans un journal local, publiée sur le site internet du club, envoyée par mail à tous les membres du TCC et affichée au club le 7 juillet 2025*

# TENNIS CLUB DE COUTAINVILLE

Assemblée Générale Ordinaire du lundi 11 août 2025

## POUVOIR

Je soussigné(e) :

Nom, Prénom.....

Membre du Tennis Club de COUTAINVILLE

Titulaire de ..... voix (1)

Donne Pouvoir à M..... membre de ladite Association (2)

à l'effet de me représenter à l'**Assemblée Générale Ordinaire de l'Association, convoquée pour le lundi 11 août 2025 à 10 heures 30**, où il sera délibéré sur les ordres du jour portés sur la convocation.

Par suite, examiner tous les documents, intervenir dans tous les débats, prendre part aux votes et plus généralement faire le nécessaire.

Fait le ..... 2025

Signature précédée de la mention manuscrite  
« Bon pour pouvoir »

Signature :

(1)

- Les membres perpétuels joueurs de tennis disposent de 5 voix
- Les membres d'Honneur disposent de 4 voix
- Les membres actifs joueurs de tennis année - saison disposent de 4 voix
- Les membres actifs joueurs de tennis 4 semaines au cumulé dans l'année disposent de 2 voix
- Les membres non tennis disposent de 1 voix

*Ne pas compléter si vous n'êtes pas sûr de votre nombre de voix.*

(2) *Il est rappelé que tout membre présent à l'Assemblée ne peut être que le représentant de 3 membres au maximum en plus de lui-même.*